



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Message important

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a arrêté son projet de Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité de Territoires (SRADDET) lors de l'Assemblée Plénière des 28 et 29 mars 2019.

Le Président Laurent WAUQUIEZ a souhaité que ce schéma, « Ambition Territoires 2030 », soit concret, concis et utile.

Après la phase de conception, nous avons souhaité rester à l'écoute des élus de l'ensemble des territoires, au moment où se prépare l'enquête publique.

Les Personnes Publiques Associées (SCoT, PNR, PLU(i), etc.) ont été consultées entre la mi-mai et la mi-août sur un document qui porte une triple ambition :

1. Améliorer le cadre de vie des citoyens : en traitant par exemple, des questions de mobilité, de qualité de l'air et de revitalisation des centres-villes et centres-bourg ;
2. Éclairer l'avenir, prévoir les grandes mutations en matière d'infrastructures, de changement climatique ;
3. Rechercher l'équilibre des territoires, en soutenant les territoires ruraux, en développant des sites à enjeux et en s'ouvrant sur l'Europe.

Comme vous le savez, va s'ouvrir, à compter du lundi 2 septembre, et jusqu'au vendredi 4 octobre, une enquête publique qui permettra à tous (citoyens, institutions, société civile, etc.) de s'exprimer sur le projet.

Il s'agira d'une enquête publique unique SRADDET et Plan de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD), ledit PRPGD étant directement intégré au SRADDET dès son approbation.

Conformément à l'article R. 123-12 du Code de l'environnement, je vous informe que le dossier soumis à enquête publique pourra être consulté et téléchargé, à compter du **lundi 2 septembre 2019**, à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/sraddet-aura>

Par ailleurs, vous pouvez retrouver toutes les informations liées au SRADDET, ainsi que le projet de SRADDET arrêté, dès à présent, à l'adresse suivante : <https://jeparticipe.auvergnerhonealpes.fr/ambitionterritoires2030>

Je vous remercie de bien vouloir diffuser largement cette information, par tous moyens que vous jugerez utiles, aux habitants de votre commune.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard FIGUET

Directeur général délégué à l'action territoriale et à la territorialisation des politiques publiques de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

La Région Auvergne-Rhône-Alpes
1 esplanade François-Mitterrand
CS 20033
69269 LYON CEDEX 02
auvergnerhonealpes.fr
Tél. : 04 26 73 40 00.



© 2019 Région Auvergne-Rhône-Alpes

Ce courriel a été envoyé à dgs@monistrol.fr.
Vous recevez ce courriel en tant que commune située dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.
L'initiateur de cet envoi est la direction de l'aménagement du territoire et de la montagne.
Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et de vos droits, [cliquez ici](#).
[Se désinscrire](#)